

## Synthèse des préconisations du groupe sur les situations marginales de logement

Afin d'améliorer la connaissance sur les situations marginales par rapport au logement, le groupe recommande la mise en œuvre des préconisations suivantes :

- ◆ **L'enquête Logement** est une enquête essentielle pour connaître finement les conditions de logement des Français, en particulier des plus mal logés. Afin de progresser dans cette connaissance du mal-logement, nous recommandons :

- de surreprésenter les situations de mal-logement dans l'échantillon de l'enquête afin de pouvoir les analyser plus en détail ;
- de remettre dans les enquêtes à venir les questions sur l'hébergement par un tiers (ami, famille) qui figuraient en 1996 et 2002 ;
- de conserver les questions sur les périodes sans logement personnel en les améliorant et en les posant à toutes les personnes du ménage (voir les préconisations détaillées).

- ◆ **Le recensement** est un instrument qui permet de disposer de données allant jusqu'au niveau communal. Pour améliorer la manière dont il prend en compte les situations marginales par rapport au logement, nous recommandons :

- la décomposition en plusieurs catégories de la catégorie 1 des communautés (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales), en particulier pour faire apparaître les centres d'hébergement de longue durée ;
- l'examen des conditions qui permettraient de prendre en compte dans le recensement la qualité physique des logements et la précarité énergétique (modification des questions ou enquête spécifique associée) ;
- l'examen de l'apport des enquêtes annuelles de recensement à la connaissance des situations marginales de logement, et sa comparaison avec celui des autres sources ;
- une réflexion sur l'évolution du partenariat entre l'Insee, l'État, les communes et les associations afin d'améliorer le recensement des sans-abri (personnes dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation).

- ◆ **D'autres outils** à améliorer ou à créer doivent compléter ces deux sources :

- un répertoire unique des services d'hébergement régulièrement mis à jour, afin de servir de base de sondage pour des enquêtes et de permettre des remontées rapides d'informations ;
- des fichiers communs de la demande de logement social afin de connaître la demande de logements sociaux exprimée et insatisfaite ;
- un identifiant logement unique permettant l'échange d'informations entre les acteurs de la lutte contre l'habitat indigne, dans le respect de la confidentialité et des règles du secret statistique (problèmes de mise en relation des caractéristiques du logement avec celles de ses occupants) ;
- les données cadastrales reprises dans Filocom, qui portent sur la qualité physique du logement, doivent être améliorées et actualisées ;
- la qualité des données logement des enquêtes SRCV (statistiques sur les ressources et conditions de vie) et BDF (budget des familles) et leur complémentarité avec celles de l'enquête Logement doivent être examinées.

- ◆ Enfin, la réflexion doit se poursuivre sur les outils permettant d'actualiser l'information sur les sans-domicile entre deux enquêtes sur ce thème, et de mieux connaître les personnes qui dorment dans un lieu non prévu pour l'habitation. Les situations des personnes qui vivent à demeure à l'hôtel ou dans un camping doivent également être mieux étudiées.